



Assemblée générale

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> AG	<u>Date de rédaction</u> 15 décembre 2016
<u>Date / heure de début / durée</u> 10 décembre 2016 De 9h30 à 10h30	<u>Rédacteur</u> Véronique Cardineau
<u>Lieu</u> Joué-les-Tours	<u>Nom du fichier</u> AG_CR_réunion_10-12-2016
<u>Participants</u> Membres du comité directeur Délégués des ligues	<u>Destinataires (A:)</u> Comité directeur Ligues Salariés FFB
	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u> Site FFB

Compte rendu

ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Paul Sinanian accueille les congressistes et remercie tout particulièrement la ligue du Centre Val de Loire, Sylvie Peyramaure, présidente de la ligue et Eric Leroux, président du billard club de Joué-les-Tours pour l'organisation de nos assemblées générale et électorale ainsi que le débat sur le projet fédéral pour la prochaine olympiade.

1°) Pointage des Délégués

Sur 13 ligues, 12 sont présentes (la ligue de La Réunion n'est pas représentée).

2°) Rapport du président

Jean-Paul Sinanian dresse le bilan de sa première mandature avec ses succès et ses échecs. Il cite l'arrêt de l'érosion du nombre de licenciés, le renouement du dialogue avec les ligues, la mise en marche du développement. Il reste à atteindre les comités départementaux et convaincre les clubs de la nécessité de se développer, d'améliorer l'accueil pour attirer de nouveaux membres.

La Fédération ne peut pas pérenniser l'emploi de l'agent de développement qui a sillonné la France pour visiter les clubs et il semble que l'action doit être menée plutôt au niveau régional. Sur le plan financier, le président considère comme un échec le déficit de la saison 2014/2015. Les comptes ont été redressés partiellement sur l'exercice 2015/2016.

Une des réussites de cette mandature est le plan régional blackball. Les effectifs se sont notamment développés en Bretagne, Limousin et plus récemment Pays de la Loire et Centre. Concernant le snooker et l'américain, il est plus difficile de développer ces disciplines qui sont victimes de la disparition des salles commerciales.

Jean-Paul Sinanian regrette que les commissions sportives nationales aient eu du mal à intégrer la globalité de l'action fédérale ce qui a conduit à des départs de dirigeants. Il retient que les moyens financiers et humains sont malheureusement limités et qu'il faut impérativement prioriser les actions et les limiter.

L'objectif principal de la prochaine mandature sera de mettre en place un véritable service de formation que ce soit pour les dirigeants ou pour les encadrants sportifs.

Le président conclue son intervention en rappelant que la force de la Fédération doit se situer dans la cohésion et le travail en équipe, il cite Henry Ford : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

3°) Rapport financier du trésorier

Olivier Coumert commence son allocution en expliquant que la Fédération a fait le choix d'organiser cette assemblée générale pour approuver les comptes de la saison précédente au plus près de l'exercice. Il s'agissait également de clôturer la mandature.

La commissaire aux comptes a dû travailler dans l'urgence puisque l'expert-comptable n'a pas assuré sa mission ce qui explique le retard dans la transmission des documents.

Le trésorier dresse ensuite un inventaire des produits et des charges.

Produits :

On enregistre une progression de 3.87 % sur les recettes licences. Les cotisations clubs sont restées stables.

La subvention du Ministère chargé des sports a été ajustée au 31/08/2016 contre l'année civile par le passé et l'aide à l'emploi a disparu à partir du 01/01/2016.

Le mécénat jeunes apparaît pour 16 200 €.

Les produits d'exploitation ressortent à 1 013.8 k€ contre 1 022,5 k€ sur l'exercice précédent.

Charges :

Les autres achats et charges externes sont en baisse de 161 k€ à l'intérieur de ce regroupement de postes.

Les salaires et charges sont en progression d'environ 6% (postes en CDD).

Le résultat courant est en perte de 13 k€ contre 147 k€ sur l'exercice précédent.

Le litige Ditipi a été réglé pour 22 500 € contre une provision pour risque de 15 k€.

Le résultat exceptionnel est en excédent d'environ 53 k€ du fait d'une augmentation importante des abandons de frais pour 55 k€ contre 7 k€ sur l'exercice N-1.

L'exercice 2015/2016 affiche ainsi un excédent de 39 251,51 € contre une perte de 140 k€ sur l'exercice précédent.

Concernant le bilan, à l'actif :

Les immobilisations incorporelles sont en hausse de 19 k€ du fait d'investissements poursuivis sur cet exercice.

L'actif immobilisé net s'affiche à 142 k€ contre 138 k€ pour l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent, à la clôture du bilan à 169 k€ contre 41 k€ pour N-1.

Au passif :

Les fonds associatifs s'élèvent à 163 k€ contre 124 k€ sur l'exercice précédent montrant ainsi la volonté de combler au plus tôt la perte de N-1.

Les deux emprunts de gestion financière apparaissent pour 44 k€ au 31/08/2016.

4°) Rapport du commissaire aux comptes

Les rapports du commissaire aux comptes ont été diffusés à tous.

Olivier Coumert fait lecture d'un extrait du rapport général et du rapport spécial.

5°) Adoption des comptes de l'exercice 2015/2016

Les comptes de l'exercice 2015/2016 sont soumis au vote. Les ligues approuvent à l'unanimité.

Le résultat sera affecté au compte report à nouveau.

6°) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour 6 exercices

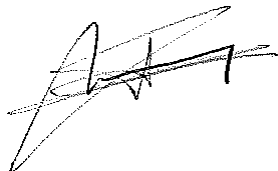
Olivier Coumert explique que notre commissaire aux comptes ne souhaite pas renouveler son mandat. Il a pris contact avec un cabinet qui a l'avantage d'avoir des bureaux à Vichy. Il s'agit du cabinet MBA / Arverne Audit dirigé par M. François LHOSPITAL, expert-comptable, commissaire aux comptes associé.

Le tarif est 30% supérieur à celui de KPMG mais il reconnaît qu'il est difficile de trouver meilleur marché pour cette mission à l'heure actuelle.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce choix. Les délégués de ligues approuvent ce choix à l'unanimité.

Jean-Paul Sinanian remercie l'ensemble des présents avant de commencer l'assemblée générale électorale.

Jean-Paul Sinanian
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Pierre Reynaert
Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.